DÉFAITE DES COLONIALISTES - NOS CAMARADES BIENTOT LIBÉRÉS !

15 mois d'emprisonnement, tel est le verdict du procès d'Amsterdam qui a été rendu le 12 juillet. Compte tenu du temps de détention provisoire, nos camarades devraient être bientôt libérés. **C'est un succès.** Nous tenons ici à en remercier les artisans, tous nos amis qui ont apporté leur témoignage et leur soutien, qui ont contribué à en faire un grand procès politique.

DECLARATION DE MICHEL PABLO A L'OUVERTURE DU PROCES (Extraits)

Monsieur le président, messieurs les juges,

Nous voici donc, après treize mois environ bientôt de détention cellulaire austère, devant votre Tribunal.

Pourquoi cette longue, cette exceptionnelle détention préventive ?

Je pose la question car, en réalité, depuis octobre 1960 il n'y a pas eu des faits vraiment nouveaux versés dans mon dossier.

On attendait, m'a-t-on dit, des documents qui devaient arriver de France et d'Allemagne.

On attendit jusqu'à mars 1961 leur arrivée, et, quand certains d'entre eux sont enfin parvenus, ils ont peu ajouté, à ma connaissance, à ce qui était déjà contenu dans mon dossier.

⁂

En realité, et dès le début, notre affaire dont le fond politique était très clair, a servi pour des conliliabules entre les Services hollandais, français et allemands, quant à l'exploitation politique à donner à cette affaire contre le F.L.N., contre la Révolution Algérienne et contre S. Santen et moi-même, membres de la direction de la IV[e] Internationale. Cela a été dit très clairement y compris dans la presse hollandaise dans un journal par exemple aussi bien informé et sérieux que « Het Parool » qui écrivait avant le procès d'Osnabrück, qu'on a beaucoup discuté en Allemagne si ce serait la Cour de Karlsruhe qui traiterait l'affaire comme avant tout politique, ou si on la laisserait au tribunal d'Osnabrück comme une affaire criminelle ordinaire. Et c'est après consultations entre services allemands, français, hollandais, qu'on a décidé, écrivait ce même journal, de ne traiter l'affaire que comme essentiellement criminelle. Ce qui n'a pas empêché de dire et d'écrire lors du procès d'Osnabrück qu'il s'agissait d'un complot « politico-financier » destiné à « ruiner l'économie française » et autres absurdités à sensation, autres extravagances mal-intentionnées du même genre.

Il n'empêche que les services policiers hollandais se substituant à Interpol qui a refusé de se mêler de cette affaire qu'elle a taxée de politique (voir « Het Algemeen Handelsblad » du 18-4-61) ont tout fait dès le début de cette affaire pour lui donner l'ampleur et pour atteindre aussi durement que possible le réseau d'hommes aidant la lutte libératrice du peuple algérien.

⁂

Ce zèle, cette ardeur des services hollandais dans cette tâche que je considère comme éminement ingrate m'étonne. Pourquoi a-t-il été nécessaire que ces services passent à la police française des adresses et des documents qui pourraient livrer aux représailles meurtrières d'organisations de la « Main Rouge », provoquer l'arrestation, la torture et la condamnation à des lourdes peines de prison d'hommes libres et courageux qui aident la lutte libératrice d'un peuple héroïque terriblement opprimé et exploité depuis plus de 130 ans déjà ? Pourquoi ces mêmes services ont-ils voulu inquiéter des hommes de bonne volonté aidant la Révolution Algérienne en France, en Angleterre, au Danemark, en Grèce, à Chypre, en Belgique, en Hollande ? Je m'empresse d'ailleurs de déclarer que ces hommes n'avaient comme nous rien à faire avec l'affaire plus particulièrement d'Osnabrück.

S'agissait-il de manifester de manière si intempestive, la solidarité atlantique, ou européenne, contre les peuples coloniaux luttant pour leur libération ? C'est là une entreprise que je me permets de qualifier comme absolument contraire aux véritables intérêts des peuples européens, y compris naturellement du peuple hollandais, frères des peuples de toute la Terre et dont la liberté et les intérêts sont fondamentalement communs et indivisibles.

⁂

Les peuples coloniaux sont actuellement à l'avant-garde d'une lutte aux conséquences historiques incalculables.

En œuvrant pour leur libération effective de l'impérialisme, ces peuples sont amenés à brûler les étapes, accélérant le mouvement d'ensemble de l'Histoire, qui transforme sous nos yeux le Monde, et hâte l'heure de la victoire universelle du Socialisme.

Pour épauler cette lutte, à plus d'un titre libératrice, menée essentiellement à l'heure actuelle par les masses déshéritées de la grande majorité de l'Humanité, aucun travailleur européen conscient ne saurait ménager ses efforts et sacrifices.

Je ne saurai donc que protester contre ces agissements qui visaient à porter le plus grand tort possible aux hommes aidant la lutte libératrice du peuple Algérien.

⁂

Car en quoi consiste exactement l'exploit des services hollandais ? Dans la découverte, grâce à la trahison, je dis bien la trahison, d'un réseau d'hommes aidant la lutte libératrice du peuple algérien. Ce réseau était composé d'éléments qui venaient d'horizons religieux et politiques divers : catholiques et protestants, israélites, musulmans, libéraux, socialistes et socialisants, trotskistes.

Avec ces hommes notre solidarité fraternelle reste toujours complète.

(Michel Pablo démontre ensuite longuement le rôle joué par les agents provocateurs Zwart et Hompe, il utilise pour cela leurs propres déclarations, souligne leurs contradictions et leurs aveux d'avoir travaillé pour le B.V.D. (police secrète) à monter l'affaire pour laquelle ils se trouvent lui et Sal Santen en prison.)

⁂

L'accusation contre moi se base également — comme je l'ai déclaré déjà — sur les documents saisis dans l'appartement que j'occupais à Amsterdam. J'ai a plusieurs reprises déclaré que les documents saisis faisaient partie des archives collectives qui ne m'appartenaient pas en propre. Parmi eux se trouvaient des papiers appartenant à Oeldrich, à Santen, à d'autres membres de mon Organisation, à des amis algériens souvent de passage à Amsterdam. Plusieurs de ces papiers je ne les ai jamais vus avant mon arrestation, car je m'absentais souvent de Hollande, et je n'avais également aucune raison particulière de connaître ces papiers. L'ensemble des archives ainsi saisies par la police représente un volume très impressionnant, des dizaines de kilos, dont on ne m'a montré, à la police, que quelques pièces soigneusement choisies pour étayer certaines accusations. Mais d'autres papiers qui pouvaient démontrer clairement le contraire de certaines affirmations ne figurent pas dans mon dossier.